La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE

Fondation du patrimoine – Délégation Bretagne
BP 70289
75867 PDC PARIS 18
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

COMMUNE DE MONTFORT-SUR-MEU

Boulevard Villebois Mareuil - BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU
02 99 09 00 17
yann.baron@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh

Les partenaires de la Fondation du patrimoine

FONDATION DU PATRIMOINE

Je donne !

Pour la restauration de la

Tour du Papegaut

à Montfort-sur-Meu

Ille-et-Vilaine

Retrouvez tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Alexandre Lamoureux - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Un joyau médiéval à restaurer et à préserver à Montfort-sur-Meu

LE PROJET

Un arrêté de péril interdisant l'accès au public à la tour a été pris depuis 2022, à la suite de chutes de pierres à l'intérieur du bâtiment. Un diagnostic architectural et sanitaire mené a révélé la nécessité d'une reprise globale de l'édifice en raison de diverses altérations structurelles : fissures, forte humidité en pied de mur, colonisation végétale, couvertures instables, ainsi que des installations électriques obsolètes et un chauffage et une ventilation hors service.

Le projet propose de restaurer et de valoriser l'un des atouts patrimoniaux emblématiques de la ville et de faire rayonner la tour du Papegaut sur le territoire. Il mettra en valeur les richesses patrimoniales de la commune en tant que musée et accentuera la qualité de ses propositions artistiques et culturelles en devenant un lieu d'art contemporain.

LE LIEU ET SON HISTOIRE

La Tour du Papegaut, édifiée à la fin du 14ème siècle par Raoul VII de Montfort et achevée au cours du siècle suivant, est un témoignage emblématique de l'architecture médiévale bretonne. Intégrée à la fortification générale de la ville, elle joua un rôle crucial dans la défense de Montfort-sur-Meu, en Ille-et-Vilaine.

Reconnaissant sa valeur historique, la tour et l'ensemble des remparts de Montfort-sur-Meu furent inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1926. Plus tard, en 1977, le département céda la tour à la commune, ouvrant la voie à une série de travaux de réhabilitation entre 1978 et 2011. Ces travaux permirent d'établir un écomusée, reconnu Musée de France en 2003.

Aujourd'hui, la Tour de Papegaut nécessite des travaux de restauration majeurs pour préserver ce monument historique et son riche héritage

LA MOBILISATION

La restauration de la Tour du Papegaut est un projet ambitieux qui nécessite la mobilisation de toute la communauté. Nous faisons appel à la générosité des habitants, des entreprises locales, et des amoureux du patrimoine pour contribuer à cette noble cause. Chaque don, quel que soit son montant, est une pierre à l'édifice de notre histoire commune. Ensemble, redonnons vie à ce joyau médiéval et assurons-lui un avenir brillant au cœur de Montfort-sur-Meu.

CONTREPARTIE

Dès 10 € : Remerciements sur la page Facebook

Montant des travaux	**845 980 € HT**
Objectif de collecte	**54 440 €**
Début des travaux	**Juin 2025**

© M. Seimandi

© Valéry Joncheray

© Baizeau Architecte

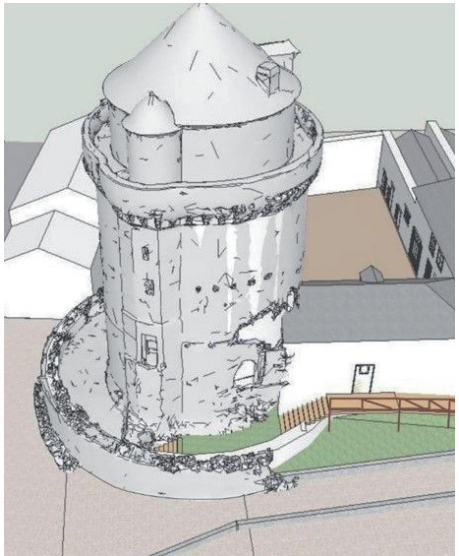

Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la Tour du Papegaut à Montfort-sur-Meu

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/
ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du patrimoine
Tour du Papegaut à Montfort-sur-Meu

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'**impôt sur le revenu**	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur la fortune immobilière**	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur les sociétés**	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐